

2025 -73

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**Mairie de LA CHAISE-DIEU****Séance du 22 décembre 2025, au lieu habituel, à  
20h00****Date de la convocation : 17 décembre 2025**  
**Président de séance : M. André BRIVADIS,  
maire****Nombre de conseillers**

- en exercice : **12**
- présents : **10**
- votants : **11**
- absents : **1**

Liste des membres : M. BRIVADIS André, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECHEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILBEE Paul, M PHILIPON Pierre, M. WENGER Stéphane

Procuration (s) : M FAIVRE Thierry donne procuration à M PHILIPON Pierre.

Absent : M BLANCHEFORT Fabien

Secrétaire de séance : Mme SAVINEL Armelle

**2025 – 73 DETR 2026**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la voirie communale du lieu-dit LA TOUR est en très mauvais état et que l'aménagement de celle-ci doit être réalisé. Le coût global de ces travaux serait d'environ 73 174 € H.T.  
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'inscrire ces travaux pour la demande de DETR 2026 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal décide :

- De réaliser ces travaux pour un montant de 73 174 € HT.
- De solliciter une subvention DETR 2026 à hauteur de 30 %
- Proposer le plan de financement suivant :

Coût des travaux :	73 174 €
Subvention DETR à 30 % :	21 952 €
Fonds libres de la commune ou emprunt :	51 222 €

- Dit que ces travaux seront inscrits sur le budget communal 2026,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires pour mener à bien ces travaux.

Le Maire  
André BRIVADIS



Le secrétaire de séance

VOTE	Nombre de votants	11
	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11